

Montréal, le 7 juin 2005

**Par courriel**

**Destinataires :** Le Transporteur  
Les intéressés AIEQ, FCEI, ROEEÉ, GRAME, S.É./AQLPA,  
RNCREQ, UMQ

**Objet :** Demande du Transporteur relative au projet visant la mise à niveau  
du réseau régional Matapédia dans le cadre de l'intégration des  
éoliennes  
**Notre dossier : R-3560-2005**

---

Dans sa lettre du 3 juin 2005, SÉ/AQLPA répond aux commentaires du Transporteur sur ses demandes de renseignements. La réponse de SÉ/AQLPA démontre qu'il y a trois points qui demeurent en litige : l'hypothèse d'une ligne grande puissance, la distinction entre la stabilité du réseau régional et la stabilité des parcs éoliens et le schéma d'écoulement de puissance du réseau gaspésien

Sur le premier point, la Régie considère que la discussion sur une alternative de ligne de grande envergure n'est pas requise pour le présent dossier. L'emplacement et la capacité d'éventuels nouveaux parcs d'éoliennes en Gaspésie ne sont pas connus et le Transporteur pourra se réajuster lors de la conception de ses projets à venir touchant aux lignes et aux postes à 230 kV.

En ce qui concerne le deuxième point, la Régie joint à la présente la demande de renseignements no 2 qui poursuit son questionnement sur le même sujet.

Quant au troisième point, la Régie ne juge pas utile le dépôt d'un diagramme complet d'écoulement de puissance pour toute la Gaspésie dans le cadre du présent dossier qui se limite à la mise à niveau du réseau régional Matapédia.

En conséquence, la Régie modifie l'échéancier du dossier de la façon suivante :

- Réponses du Transporteur à la demande de renseignements no 2 de la Régie avant **le 10 juin 2005, à 16h00 ;**
- Observations et commentaires des parties intéressées avant **le 17 juin 2005, à 16h00 ;**
- Réplique du Transporteur avant **le 23 juin 2005, à 16h00.**

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/mg